

Association d'Entraide de La Salle Passy Buzenval (AEPB)

Vous êtes conviés à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'association qui aura lieu le :

Jeudi 20 octobre 2022 à 18 h 00
Salle Tibériade (à gauche après l'accueil)

L'**ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle** est le suivant :

- Présentation du rapport moral et du rapport financier de l'exercice 2021-2022
- Budget prévisionnel pour l'exercice 2022-2023
- Renouvellement de membres du Conseil
- Questions diverses

Conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire délibère à la majorité, quel que soit le nombre d'adhérents présents.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, merci de bien vouloir retourner le pouvoir ci-après, dûment rempli et signé avec la mention : « Bon pour pouvoir » au plus tard, 5 jours avant l'assemblée.

Avec mes remerciements pour votre participation à cette assemblée.

Pierre-Henri DAMOTTE, Président de l'AEPB

Association de Parents d'Élèves de La Salle Passy Buzenval (Apel)

Vous êtes conviés à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'association qui aura lieu le :

Jeudi 20 octobre 2022 à 18 h 30
Salle Tibériade (à gauche après l'accueil)



L'**ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle** est le suivant :

- Rapport d'activité 2021-2022 et projets 2022-2023
- Rapport financier 2021-2022
- Budget prévisionnel pour 2022-2023
- Election des candidats au Conseil d'Administration
- Questions diverses et échange avec les adhérents

Les membres du Conseil sont élus pour 3 ans. Tout adhérent peut se porter candidat en adressant un courriel à secretariat@apelpassy.fr au plus tard le 10 octobre 2022.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, merci de bien vouloir retourner le pouvoir ci-après, dûment rempli et signé avec la mention : « Bon pour pouvoir » au plus tard, 5 jours avant l'assemblée.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Marianne MAZARS, Présidente de l'Apel de La Salle-Passy Buzenval